



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*

(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com

Tél/Fax : 026.73.86.55/58



BULLETIN OFFICIEL N°02 du 28/10/2018

SECRETARIAT GENERAL

- *Courriers*
- *Calendrier division Honneur seniors*
- *Calendriers jeunes catégories groupes (A & B)*
- *Couleurs des clubs saison 2018/2019*
- *Désignation de la 1ère journée division honneur seniors*
- *divers*

➤ Courrier arrivée:

FAF : Secrétariat Général

♦ **Règlement des Championnats de Football Amateur** : Réajustement
Article 153 : Adoption et entrée en vigueur

Au lieu de : Le présent Règlement du Championnat de Football Amateur
entre en vigueur le **28.08.2016**

Bien lire : Le présent Règlement du Championnat de Football Amateur
entre en vigueur le **28.08.2018**.

- *Correspondance émanant du S/G FAF portant objet assemblée general ordinaire en session extra ordinaire*
- *Correspondance émanant du S/G FAF portant objet réunion d'évaluation*



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*

(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com

Tél/Fax : 026.73.86.55/58



CALENDRIER DIVISION HONNEUR SENIORS

Saison: 2018/2019

Journées								EXEMPT	Journées
01	ESBB/ASCAEK	IRBE/JSC	RBH/UAA	JSB/USCAL	FCN/OR	HCAB/BHB	ASUUB/USS	DRBK	16
02	IRBE/ESBB	JSC/ASCAEK	JSB/RBH	USCAL/UAA	HCAB/FCN	BHB/OR	DRBK/ASUUB	USS	17
03	ESBB/JSC	ASCAEK/IRBE	RBH/USCAL	UAA/JSB	FCN/BHB	OR/HCAB	USS/DRBK	ASUUB	18
04	RBH/ESBB	UAA/ASCAEK	JSB/IRBE	USCAL/JSC	ASSUB/FCN	USS/OR	DRBK/HCAB	BHB	19
05	ESBB/UAA	ASCAEK/RBH	IRBE/USCAL	JSC/JSB	FCN/USS	OR/ASUUB	BHB/DRBK	HCAB	20
06	JSB/ESBB	USCAL/ASCAEK	RBH/IRBE	UAA/JSC	DRBK/FCN	ASUUB/HCAB	USS/BHB	OR	21
07	ESBB/USCAL	ASCAEK/JSB	IRBE/UAA	JSC/RBH	OR/DRBK	HCAB/USS	BHB/ASUUB	FCN	22
08	FCN/ESBB	OR/ASCAEK	HCAB/IRBE	BHB/JSC	ASUUB/RBH	USS/UAA	DRBK/JSB	USCAL	23
09	ESBB/OR	ASCAEK/FCN	IRBE/BHB	JSC/HCAB	RBH/USS	UAA/ASUUB	USCA/DRBK	JSB	24
10	HCAB/ESBB	BHB/ASCAEK	FCN/IRBE	OR/JSC	DRBK/RBH	ASSU/JSB	USS/USCAL	UAA	25
11	ESBB/BHB	ASCAEK/HCAB	IRBE/OR	JSC/FCN	UAA/DRBK	JSB/USS	USCAL/ASUUB	RBH	26
12	ASSU/ESBB	USS/ASCAEK	DRBK/IRBE	FCN/RBH	OR/UAA	HCAB/JSB	BHB/USCA	JSC	27
13	ESBB/USS	ASCAEK/ASUUB	JSC/DRBK	RBH/OR	UAA/FCN	JSB/BHB	USCAL/HCAB	IRBE	28
14	DRBK/ESBB	ASUUB/IRBE	USS/JSC	HCAB/RBH	BHB/UAA	FCN/JSB	OR/USCAL	ASCAEK	29
15	ASCAEK/DRBK	IRBE/USS	JSC/ASUUB	RBH/BHB	UAA/HCAB	JSB/OR	USCAL/FCN	ESBB	30

Légende

ESB BECHLOUL	ASC AHL ELKSAR	IRB EL ESNAM	RB HAKIMIA	UA AHMED OUED EL BERDI	JS BOUAKLANE
USC AIN LALOUT	OLIMPIC RAFFOUR	- HC AIN BESSEM	ASU BOUIRA	US SAHARIDJ	DRB KADIRIA
JS CHORFA	FC NUMIDIA	BHBOUIRA			



CALENDRIER JEUNES CATEGORIES

Journées	GROUPE (A)				Journées
01	JSC/USS	OR/JSB	ESBB/IRBE	ASCAEK/FCN	8
02	USS/JSB	OR/JSC	FCN/ESBB	ASCAEK/IRBE	9
03	USS/OR	JSB/JSC	ESBB/ASCAEK	IRBE/FCN	10
04	ESBB/USS	JSC/IRBE	FCN/JSB	OR/ASCAEK	11
05	USS/IRBE	JSC/ESBB	ASCAEK/JSB	OR/FCN	12
06	FCN/USS	ASCAEK/JSC	JSB/ESBB	IRBE/OR	13
07	USS/ASCAEK	JSC/FCN	JSB/IRBE	ESBB/OR	14

Légende

ESB BECHLOUL	ASC AHL ELKSAR	IRB EL ESNAM	JS BOUAKLANE
JS CHORFA	OLIMPIC RAFFOUR	US SAHARIDJ	FC NUMIDIA



CALENDRIER JEUNES CATEGORIES

Journées	GROUPE (B)			EXEMPT	Journées
01	<i>BHB/ASUUB</i>	<i>HCAB/DRBK</i>	<i>UAA/RBH</i>	USCAL	08
02	<i>DRBK/BHB</i>	<i>ASUUB/HCAB</i>	<i>USCAL/UAA</i>	RBH	09
03	<i>BHB/HCAB</i>	<i>DRBK/ASUUB</i>	<i>RBH/USCAL</i>	UAA	10
04	<i>UAA/BHB</i>	<i>ASUUB/RBH</i>	<i>USCAL/DRBK</i>	HCAB	11
05	<i>BHB/RBH</i>	<i>UAA/ASUUB</i>	<i>HCAB/USCAL</i>	DRBK	12
06	<i>USCAL/BHB</i>	<i>DRBK/UAA</i>	<i>RBH/HCAB</i>	ASUUB	13
07	<i>ASUUB/USCAL</i>	<i>RBH/DRBK</i>	<i>HCAB/UAA</i>	BHB	14

Légende

<i>USC AIN LALOUI</i>	<i>HC AIN BESSEM</i>	<i>UA AHMED OUED EL BERDI</i>
<i>ASSU BOUIRA</i>	<i>ASS UNIVERSITE</i>	<i>RB HAKIMIA</i>
<i>DRB KADIRIA</i>		



Communication des couleurs des clubs

Saison 2018/2019

<i>Clubs Sportifs Amateurs</i>	<i>Couleurs</i>	
	<i>Principales</i>	<i>Réserves</i>
ASC AHL EL KSAR	BLEU & BLANC	JAUNE & BLEU
ASUUBOUIRA	BLEU & BLANC	ROUGE
BHBOUIRA	VERT & ROUGE	ROUGE & BLANC
DRB KADIRIA	ROUGE & BLANC	VERT & BLANC
ESB BECHLOUL	VERT & NOIR	BLANC
FC NUMIDIA	JAUNE & BLEU	BLANC
HC AIN BESSEM	VERT & BLANC	NOIR & BLANC
IRB EL ESNAM	VERT	ROUGE
JS BOUAKLANE	NOIR & BLANC	BLEU & BLANC
JS CHORFA	BLANC & BLEU	JAUNE & BLEU
O. RAFFOUR	ROUGE & JAUNE	BLANC
RB HAKIMIA	VERT & BLANC	JAUNE & NOIR
UA AHMED O.BERDI	VERT & BLANC	BLEU
US SAHARIDJ	?	?
USC AIN LALOU	NOIR & BLANC	JAUNE & BLEU

PRESIDENT

N. BAKIRI

S/G - P/I

S. HAMLAOUI



PASSEPORT DU JOUEUR

Conformément aux dispositions du règlement FIFA portant statut et transfert du joueur et les règlements généraux de la F.A.F, tout joueur doit disposer d'un passeport qui récapitulera sa carrière depuis l'âge de 12 ans à 23 ans. Ce document tenu en double (un exemplaire pour le Club et un exemplaire pour le joueur) permettra aux Clubs formateurs de solliciter lors de chaque transfert le paiement de l'indemnité de formation et de l'indemnité de solidarité.

STATUT DU JOUEUR AMATEUR

Est réputé amateur le joueur qui, pour toute participation au Football organisé, ne perçoit pas une indemnité supérieure au montant des frais effectifs qu'ils dépensent dans l'exercice de cette activité. Conformément à la législation et au règlement de la FIFA relatif au statut et du transfert des joueurs, le joueur amateur ne peut recevoir de prime de signature, ou de salaire et aucune gratification de quelque nature qu'elle soit pouvant revêtir une quelconque forme de salaire.

DROIT DE PARTICIPATION EN SENIORS DES JOUEURS DE CATEGORIES DE JEUNES

Tous les Clubs peuvent éventuellement utiliser en Equipe séniors des joueurs de catégorie U-19 avec la licence délivrée par leur ligue ou la ligue gestionnaire du championnat à condition d'avoir fourni un dossier médical conforme au règlement susvisé.

EQUIPEMENTS

Les équipes doivent être uniformément vêtues aux couleurs de leur club déclarées à l'engagement conformément au règlement des championnats de football amateur et au règlement de l'équipement édicté par la FIFA. Les clubs doivent communiquer à leurs ligues et sur la fiche d'engagement les couleurs principales et les couleurs de réserves de leurs équipements. Avant le début de chaque saison sportive, les Ligues doivent publier impérativement sur leurs bulletins officiels et sur leurs sites web les listes des couleurs des équipements des Clubs

NUMEROTATION DES MAILLOTS

Le Club est tenu au moment de dépôt des demandes de licences, de communiquer à sa Ligue, les numéros des dossards attribués à tous les joueurs participant aux rencontres officielles des Séniors. Les numéros de un (01) à trente (30) sont attribués exclusivement aux joueurs Seniors et demeurent inchangés durant toute la saison et doivent figurer sur le dos du maillot et à l'avant du short du côté droit. Les numéros Un (01), Seize (16) et Trente (30) sont attribués aux gardiens de but Seniors. Les zones vierges des manches du maillot, sont exclusivement réservées aux insignes d'identification de la compétition.



ORGANISATION DES MATCHS

« Médecin et Ambulance »

Le Club qui reçoit doit obligatoirement assurer la présence d'un médecin et d'une ambulance pour toute rencontre de football
Si l'absence du médecin et/ou de l'ambulance est constatée par l'arbitre, celui-ci annule la rencontre et le Club organisateur est sanctionné conformément aux dispositions réglementaires.

OBLIGATIONS DES JOUEURS ET DIRIGEANTS

Les Dirigeants et les Joueurs Amateurs sont tenus au strict respect des règlements des championnats de football amateur.
Tous les membres dirigeants et joueurs des Clubs sont astreints à l'obligation de réserve pour les faits et informations dont ils ont eu connaissance de par leurs fonctions. Ils sont, par ailleurs, tenus dans leurs déclarations publiques au respect des dirigeants et des structures de gestion du Football.

OBLIGATIONS DES LIGUES

Les Ligues sont tenues de publier sur leur site web :

- **Les sanctions et/ou reliquats de sanctions des joueurs, staffs et stades à la fin de la saison.**
- **Les listes des joueurs enregistrés par Club et par catégorie, au lendemain de la date de clôture de la période d'enregistrement. Une copie des listes gravées sur CD est transmise à la F.A.F.**

Envoi Des Correspondances A La Ligue

Les Présidents de clubs sont informés que toute correspondance adressée ou faxée à la ligue doit être signée par le Président, le Secrétaire Général du C.S.A, ou à défaut, le Président de section. La correspondance non libellée sur papier entête du Club ne sera en aucun cas prise en considération.

Aussi, il y a lieu de préciser que conformément au Règlement du Championnat du Football Amateur que la correspondance d'une instance sportive est un document officiel et confidentiel. Elle ne peut en aucun cas être diffusée à d'autres fins.

Tout contrevenant à cette directive est sanctionné

(suspension/ amende).

Audiences Auprès Du Bureau De Ligue

Les Clubs sont informés que toute demande d'audience auprès du Bureau de Ligue doit être dûment motivée et adressée au Secrétariat Général : 48 heures avant la date de la réunion.

Seuls les Présidents des C.S.A et Sections et les Secrétaires Généraux sont admis en audiences du Bureau de Ligue siégeant en plénière chaque Mercredi (une fois par mois).



Désignations Journées du :

Vendredi 02 & Samedi 03 Novembre 2018

HONNEUR = 1^{ère} = Journée Catégorie seniors

Vendredi : 02/11/2018					
STADES	RENCONTRES		C	H	OBS
BECHLOUL	ESBB	ASCAEK	S	15H00	
AIN BESSEM	HCAB	BHB	S	15H00	
M'CHEDALLAH	JSB	USCAL	S	10H00	
Samedi : 03/11/2018					
BECHLOUL	IRBE	JSC	S	14H30	
M'CHEDALLAH	FCN	OR	S	14H30	
BOUIRA	ASUUB	USS	S	14H30	
SEG	RBH	UAA	S	14H30	

Equipe exemptée DRB Kadiria